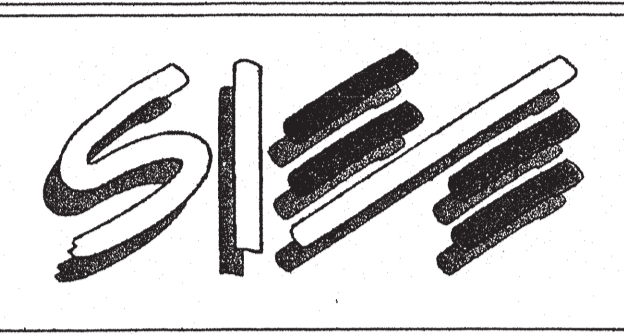


Va pour être annexé à la délibération
du Conseil municipal en date du 17 DEC. 2001
Beaucaire, le 27 FEV. 2002

**Schéma directeur d'assainissement
pluvial
Colline des Caunelles**



Echelle : 1 / 2 000ème
Dossier ME 00 10 03 - Mars 2001

- Limite de bassin versant
- 10 F**
 Dénomination des bassins versants
- Bassin de compensation à l'imperméabilisation prescrit par la MISE (Mission Inter-Services de l'Eau) liée à la loi sur l'eau.
Volume: 100 l par mètre carré imperméabilisé
- Bassin d'écrêtement des débits de points mis en place en cas d'exutoire insuffisant
- Bassin mis en oeuvre sous la forme d'un "mini barrage"
- Réseau hydrographique naturel et écoulements superficiels
- Réseau pluvial existant
- Réseau pluvial projeté
- Zone d'urbanisation projetée
- Rocade Ouest
- Zone protégée

DOSSIER D'APPROBATION
Révision du PLU prescrite le 17 juillet 2014
PLU arrêté le 24 mars 2016
PLU approuvé le 21 décembre 2016

**6.1.d SCHÉMA DIRECTEUR
D'ASSAINISSEMENT PLUVIAL
(CAUNELLES)**

